

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 29 juin 2017

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 22 juin 2017

Publié le 30 juin 2017

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 54

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 17

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	M. Yves-Marie BRUGNOT
M. Patrick CHAPUIS	Mme Lê Chinh AVENA	M. Guillaume RUET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Hélène ROY	M. Louis LEGRAND
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	M. Patrick ORSOLA
Mme Catherine HERVIEU	Mme Chantal TROUWBORST	Mme Florence LUCISANO
M. José ALMEIDA	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean DUBUET
M. François DESEILLE	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Colette POPARD	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Céline TONOT
M. André GERVAIS	M. Denis HAMEAU	M. Jean-Philippe MOREL
M. Frédéric FAVERJON	M. Christophe BERTHIER	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. François HELIE	M. Jean-Louis DUMONT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Patrick BAUDEMMENT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Dominique SARTOR
M. Charles ROZOY	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Gilbert MENUT
M. Patrick MOREAU	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Jean-Yves PIAN	M. Jean ESMONIN	M. Cyril GAUCHER
Mme Stéphanie MODDE	Mme Sandrine RICHARD	M. Adrien GUENE.

Membres absents :

M. Dominique GRIMPRET	M. Thierry FALCONNET pouvoir à M. François REBSAMEN
M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Louise MARIN	M. Didier MARTIN pouvoir à M. Georges MAGLICA
M. François NOWOTNY	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
Mme Lydie CHAMPION	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
Mme Michèle LIEVREMONT	Mme Danielle JUBAN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Philippe BELLEVILLE	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	M. Laurent BOURGUIGNAT pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à M. François HELIE
	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT
	Mme Corinne PIOMBINO pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : CULTURE ET SPORTS

Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024 - Candidature de la Ville de Paris - Soutien de Dijon Métropole

La Ville de Paris s'est portée candidate à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024.

La transformation, depuis le 25 avril 2017, de la Communauté Urbaine du Grand Dijon en Métropole lui donne une position nouvelle qui lui permet de valoriser ses atouts dans le cadre de cet événement planétaire qui incarne des valeurs sportives, éducatives et citoyennes.

Dotée d'équipements structurants et bénéficiant d'infrastructures de qualité, elle se doit de tirer parti de sa situation géographique favorable et pourrait ainsi se positionner pour constituer une base arrière dans le cadre de la préparation d'équipes nationales.

Le stade Gaston Gérard, la piscine olympique, le stade Colette Besson sont autant de sites susceptibles d'accueillir des sportifs dans les meilleures conditions, en complémentarité avec le Palais des Sports Jean-Michel Geoffroy et le stade des Poussots, propriété de la Ville de Dijon et avec les installations du CREPS, propriété de la Région.

Considérant que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 aura nécessairement des retombées positives dans le domaine sportif, que cette candidature concerne l'ensemble du pays et que Dijon Métropole souhaite participer à la mobilisation autour de ce projet.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'apporter** le soutien de Dijon Métropole à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et paralympiques d'été 2024 ;
- **d'émettre** le voeu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique et annoncée officiellement le mercredi 13 septembre 2017.

SCRUTIN : POUR : 71
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 17 PROCURATION(S)